

Monchy-le-preux, le 04 janvier 2021

V/Correspondant : M. Freddy Braure  
N/Référence : COU//N° 6635-003-001  
Objet : Dossier de demande d'autorisation environnementale

Monsieur le Préfet,

La société Porketto by JB Viande, a obtenu en 2015 un Arrêté Préfectoral d'Autorisation pour l'exploitation d'une unité d'abattage d'animaux à raison d'une capacité de 20 t par jour et de transformation de produits d'origine animale à raison de 8,3 t par jour.

Suite à un incendie le 20 mai 2020, l'intégralité de l'installation a été détruite. La société Porketto souhaite aujourd'hui construire un nouveau site de production sur la commune de Wancourt, à 600 m de l'ancien site, dont les capacités de production seront les suivantes :

- \* Abattage : 20 t/jour.
- \* Transformation de produits d'origine animale < 75 t/j.

Le site sera donc soumis à autorisation environnementale pour la rubrique 2210.

Dans ce cadre, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joints 4 exemplaires de la demande d'autorisation environnementale, ainsi qu'une version numérique.

Conformément au Code de l'Environnement, articles R. 181-12 à R. 181-15, le dossier d'autorisation ci-joint comporte :

- \* Les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers.
- \* Une présentation du projet.
- \* Une étude d'impact.
- \* Une étude de dangers.

En référence à l'article R. 181-13 du Code de l'Environnement, nous demandons dérogation afin de pouvoir présenter le plan de masse des installations à une échelle 1/250<sup>ième</sup>.

Restant à votre disposition pour de plus amples informations, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Freddy Braure, Directeur général

